

# Louis Collet (1918-1944)

Sous-lieutenant au sein des gardes / résistant au sein des FFI

Pour ce qui est de Louis Collet, si c'est bien sa fille qui s'est adressée à nous, elle n'a fait la démarche, en mars 2023, qu'après avoir été pour sa part contactée par Xavier Le Roy président de l'*Amicale des cadets de la Garde* qui avait retrouvé sa trace et sollicitait sa participation aux cérémonies commémoratives des 6 et 7 juin 2023 à Guéret (Creuse).

Le programme de la journée du 6 juin prévoyait, en effet, en fin d'après-midi, après une cérémonie aux 34 morts de l'Ecole de la Garde (le matin) suivie de l'Assemblée générale de l'association réunie à 15 h l'après-midi, qu'à "18h, Caserne des Augustines, [aurait lieu l'] hommage par sa fille au sous-lieutenant Louis Collet, officier élève du 1er escadron de la Garde, affecté le 25/04/1944 comme chef de peloton au 2<sup>e</sup> escadron du 2<sup>e</sup> régiment de la Garde, tué au combat de la ferme des Mayences, commune de Chapeau (03) le 05/09/1944."

C'est ainsi que les recherches sur la scolarité du jeune Louis Collet ont débouché sur l'étude de l'histoire peu connue des liens noués au sein de la Gendarmerie avec les mouvements de Résistance et des ralliements collectifs de gendarmes à la lutte contre l'occupant à partir du débarquement de juin 1944, dans le but d'entraver le mouvement des troupes allemandes.

Louis Pierre Marie Collet était né le 6 août 1918 à Iffendic, fils de Mathurin Collet, cultivateur, et de Jeanne Ponjean, femme-de-chambre. Son père étant mobilisé, la déclaration de naissance est effectuée par le grand père maternel, Pierre Pontjean, 65 ans, tisserand, qui déclare ne pas savoir signer.

Nous ne savons rien de son parcours scolaire avant le mois d'octobre 1936 et son entrée en Terminale Philosophie II, au Lycée de garçons de Rennes mais Madame Malécot, sa fille, suggérait dans son courriel qu'il avait dû être scolarisé auparavant dans l'enseignement privé. Il s'illustre au cours de son année scolaire (1936-37) par l'obtention du 2<sup>e</sup> accessit annuel en philosophie et il est reçu au baccalauréat. Pas de trace de lui l'année suivante en classe prépa et pour cause : il s'est inscrit en classe de Maths-élém sans doute pour mieux réussir ultérieurement le concours qu'il vise, celui de Saint-Cyr. Il y obtient de bons résultats en physique-chimie, géographie et histoire, est reçu à l'écrit du bac 1938 selon l'*Ouest-Eclair* mais nous n'avons pas trouvé son nom dans les reçus à l'oral. Echec ou pas, nous savons qu'il a passé l'année suivante (1938-39) en prépa Saint-Cyr.

Le 16 septembre 1939 la guerre est déclarée. Il est incorporé et sera muté à l'école de cavalerie de Saumur. Commence une carrière militaire au 3<sup>e</sup> régiment de Dragons, puis au 3<sup>e</sup> régiment de Hussards. Marié à Marseille le 10 juin 1941 avec Madeleine Poulain dont il aura une fille, il se rengage pour 3 ans au titre de Maréchal des Logis en octobre 1941. Devenu Maréchal des Logis Chef en septembre 1942, il est promu Sous-Lieutenant en novembre 1942.

Il n'est admis dans la gendarmerie que le 13 avril 1944, au moment où par unités entières les gendarmes commencent à rejoindre les maquis ; plusieurs escadrons constitués en groupements de combat participeront également aux combats de la Libération. C'est ainsi qu'à partir du 28 août 1944 Louis Collet est en opérations contre l'Armée allemande en tant que Sous-Lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment, 2<sup>e</sup> escadron de la Garde<sup>6</sup>, affecté au groupement de combat Thiollet (1<sup>ère</sup> armée française).

Le 5 septembre 1944, chargé de couper la départementale 12 à Chapeau dans l'Allier, Louis Collet, son groupe et 14 autres gendarmes, sont repérés et encerclés. Au bout d'une heure et demi de combat les survivants à bout de munitions se rendent. Ils sont abattus ainsi que les blessés et 3 ouvriers agricoles. Louis Collet a 26 ans.



Louis Collet

Légion d'honneur et Croix de guerre  
avec palme à titre posthume